



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Observatoire territoires-gibiers de la Nouvelle Aquitaine

-

Le Pas à Pas du propriétaire pour télé-signalier



Observatoire Territoires-Gibiers

Objectifs de l'outil

- Avoir un outil élaborer de façon partagée entre forestiers et chasseurs
 - Avoir une plateforme d'échanges et de partages des données
 - Améliorer les connaissances
 - Centraliser et partager les diagnostics notamment les dégâts
 - Améliorer la prise en compte des dégâts forestiers et chercher des solutions.
 - Identifier les zones pour prévenir ou réduire les problèmes des dégâts de cervidés.
-
- Répondre à l'article L113-2 du code forestier pour « *établir en concertation avec les CDCFS,...le bilan des dégâts recensés au cours de l'année écoulée,...et établir un programme d'actions permettant de favoriser l'établissement d'un équilibre sylvocynégétique dans les zones les plus affectées,...* ».

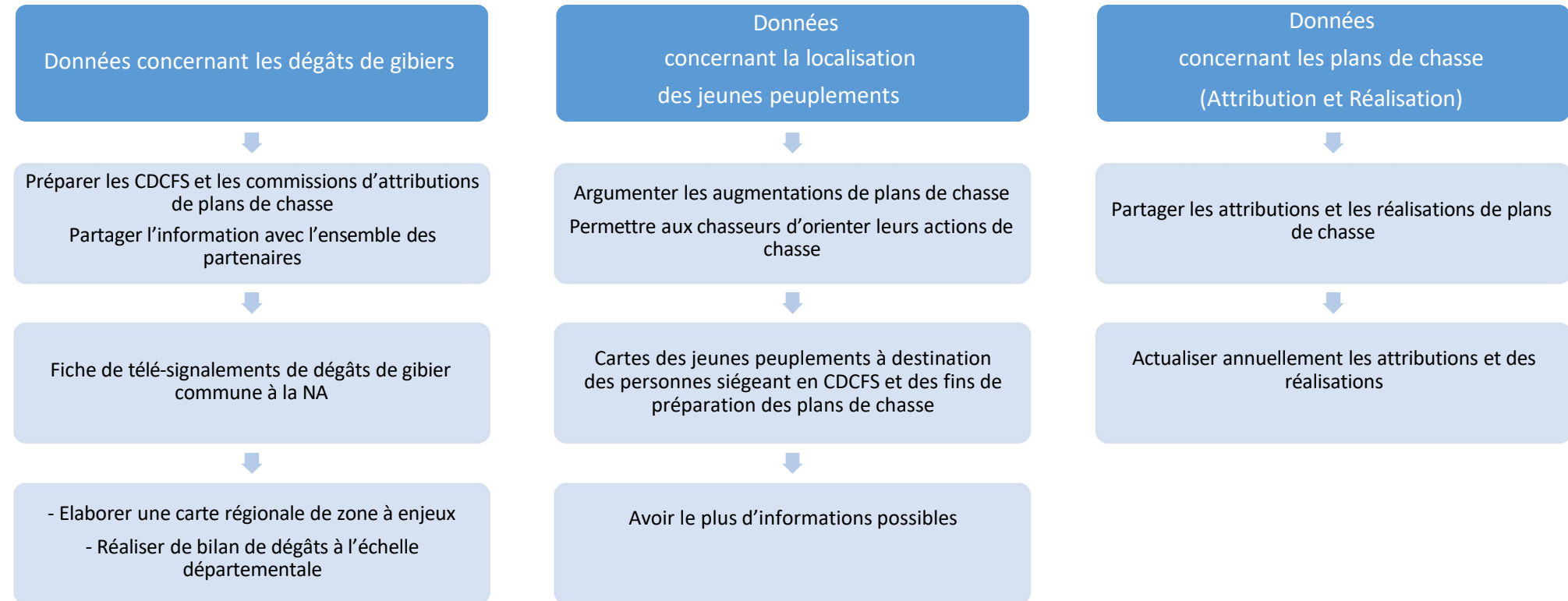
Observatoire Territoires-Gibiers

Objectifs de la présentation

- Informer de l'existence de l'outil, de son contenu et de ces fonctionnalités
- **Faire en sorte que les acteurs locaux se l'approprient**
- Eviter la multiplication des observatoires / en avoir un unique qui doit impliquer tous les acteurs (forestiers, chasseurs, administrations, organismes de recherche,...).
- Améliorer le contenu par l'apport de synthèse sur les niveaux et l'évolution des populations des cervidés, les zones de sensibilité de la forêt en fonction de l'âge et de la nature du peuplement.
- Préciser de rester le plus factuel possible et d'éviter les analyses et les interprétations.
- Ne pas tout miser dans l'observatoire et poursuivre et renforcer la concertation et les échanges locaux qui restent les plus pertinents.

Observatoire Territoires-Gibiers

Les données présents



Inventaire des dégâts :

Protocoles d'estimation du taux de dégâts*

(*information issue du document *fonctionnement plateforme et estimation dégâts* présent sur la plateforme nationale)

- Guides équilibre forêt gibier -> P. BROSSIER et J. PALLU
- 10 grappes de 10 -> Protocole du département santé des forêts
- Guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier -> INRAe (Octobre 2009, Pierre HAMARD et Philippe BALLON)

Guides équilibre forêt - gibier : P. BROSSIER et J. PALLU

COMMENT REMPLIR LA FICHE D'INVENTAIRE SIMPLIFIE DE DEGATS DU GRAND GIBIER SUR UNE PARCELLE EN PLANTATION FORESTIERE MONO SPECIFIQUE

(Périodes les plus favorables à la réalisation des inventaires : mars avril (résineux) et septembre octobre (feuillus))

Dans un premier temps :

L'opérateur renseigne toutes les données concernant la parcelle à inventorier

Dans un deuxième temps :

1. Il détermine le taux de sondage qui dépend d'une part de la superficie de la plantation, d'autre part de la densité initiale d'installation.
Se reporter au tableau et indiquer le taux retenu.
Exemple 1 : une peupleraie de 2 hectares aura un taux de sondage de 1/2, soit une ligne sur deux.
Exemple 2 : une plantation de douglas de 2 hectares réalisée à 1100 tiges à l'hectare aura un taux de sondage de 1/6, soit une ligne sur six.
2. Il indique le côté de la parcelle du début de l'inventaire (exemple : nord, ouest, chemin, rivière etc.) Cette indication a pour but de permettre une éventuelle contre-expertise des dégâts signalés.

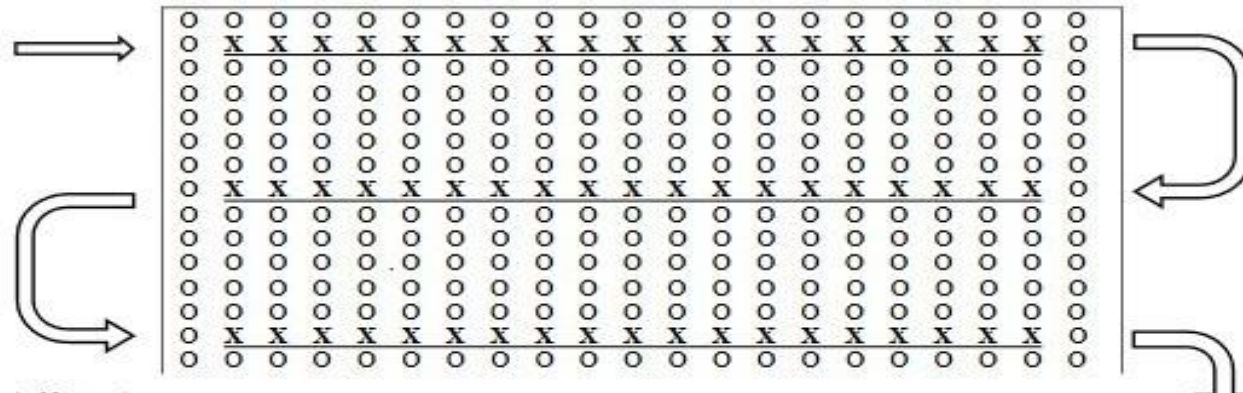
Dans un troisième temps :

L'opérateur veille à éliminer systématiquement les lignes de lisière ainsi que le premier et le dernier plant sur la ligne car ils concentrent souvent les attaques des animaux.

Exemple 1 : peupleraie sondée au 1/2 ; on commence l'inventaire à la 2^{ème} ligne. Seront donc examinées les lignes 2, 4, 6, 8, 10...

Exemple 2 : plantation de douglas sondée au 1/6 ; on commence l'inventaire à la 2^{ème} ligne du côté de la parcelle d'où l'on est parti. Seront donc examinées les lignes 2, 8, 14, 20...

Suivant le croquis ci-dessous : uniquement les plants matérialisés par la lettre X seront contrôlés



Guides équilibre forêt-gibier : P. BROSSIER et J. PALLU

Dans un quatrième temps :

Il procède au sondage selon le taux retenu en commençant par exemple à la deuxième ligne. *Pour répondre à un besoin de grande précision, le taux de sondage peut être amélioré, (à préciser) et les différents points de sondage cartographiés.*

Sur chaque ligne sondée, il note :

- Le nombre de plants morts naturellement ou absents (mortalité ou absence extra cynégétique) ;
- Le nombre de plants abrouvés, c'est-à-dire ceux dont la pousse terminale a été endommagée par les cervidés ;
- Le nombre de plants frottés (y compris les cassés) ;
- Le nombre de plants écorcés, l'écorce a été consommée (il y a des marques des incisives, dégât spécifique aux cerfs de tout sexe, à ne pas confondre avec les frottis où l'écorce est en lambeaux mais non mangée) ;
- Le nombre de plants arrachés. Les plants arrachés sont l'œuvre des sangliers ;
- Le nombre de plants victime d'autres dégâts (hylobe, gel, débrousailleuse...) ;
- Le nombre de plants indemnes ;
- Le nombre de plants contrôlés vivants est égale au nombre de plants abrouvés+frottés+écorcés+arrachés+victimes d'autres dégâts+indemnes.

A noter qu'un plant abrouvé et frotté n'est comptabilisé qu'une seule fois au titre des frottés.

Dans un cinquième temps :

A l'issue des relevés, l'opérateur calcule les taux de dégâts selon les formules figurant en bas du recto de l'imprimé et il note la répartition des dégâts. Les plants morts ou absents ne doivent pas être pris en compte dans le calcul des dégâts.

Dans un sixième temps :

Il renseigne sur les lignes dédiées aux observations différents éléments, comme par exemple : la présence de protections ou de répulsif, le mode de dégagement, l'entretien de la parcelle (présence de chablis), l'équilibre sylvicole, les aménagements forestiers mis en place, la végétation d'accompagnement, le risque lié à la surface de la parcelle, la répétition des dégâts causés, les espèces à l'origine des dégâts, l'organisation de la chasse, les prélèvements et leurs équilibres (si connus), les indices de présence du gibier, le dérangement (randonneurs, vététistes) etc.

10 grappes de 10 : Protocole du département santé des forêts*

(*illustrations issues du *document fonctionnement plateforme et estimation dégâts* présent sur la plateforme nationale)

3.2 10 grappes de 10 (d'après DSF)

Le protocole standardisé d'observation est utilisé par le Département Santé des Forêts pour évaluer localement de façon précise l'abondance ou l'importance des dégâts liés à un problème. L'observation est faite sur 100 tiges réparties en 10 grappes dans le peuplement.

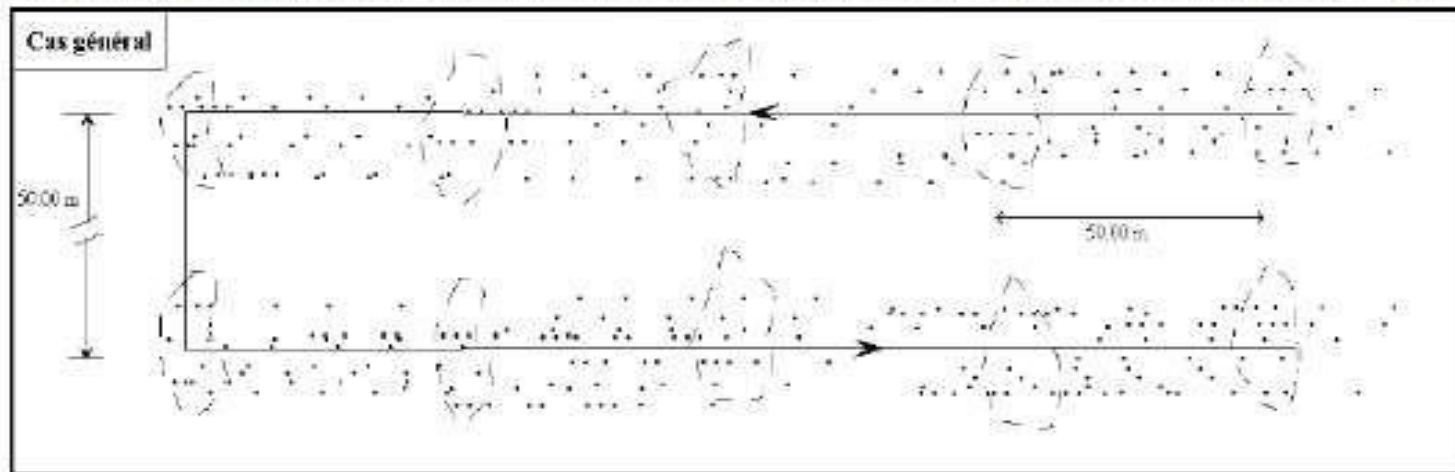
Le cheminement :

Le point de départ est un arbre sur lequel le problème est dûment identifié.

Les observations suivantes sont réalisées le long d'un cheminement composé de deux virées de 200 mètres de long chacune, à partir desquelles ces observations sont effectuées.

Les deux virées sont elles-mêmes distantes, en règle générale, de 50 mètres entre elles.

Le cheminement terminé, l'observateur aura donc effectué un parcours en forme de " U ".



Guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier -> INRAe *

(*illustration issue du document *fonctionnement plateforme et estimation dégâts* présent sur la plateforme nationale)

3.3 INRAe (Guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier, Octobre 2009, Jean-Pierre HAMARD et Philippe BALLON)

Le guide proposé concerne **exclusivement** le diagnostic sylvicole des peuplements traités en **futaie régulière**, que leur régénération soit obtenue par plantation ou par voie naturelle, et peut, dans certains cas, servir également au diagnostic de la futaie irrégulière.

Télécharger le guide et les fichiers associés : <https://agriculture.gouv.fr/equilibre-foret-gibier-guide-pratique-devaluation-des-degats-en-milieu-forestier>

Chacun des protocoles comporte une notice décrivant le protocole d'observation, une fiche signalétique de l'unité d'inventaire, un fichier « utilitaire » et des exemples de saisie et de résultat :

- Le protocole « Abroutissement » dans les plantations,
- Le protocole « Abroutissement » dans les régénérations naturelles constituées d'une essence « objectif » prédominante,
- Le protocole « Abroutissement » dans les semis en ligne de pin maritime,
- Le protocole « Écorçage » (peupleraies exclues),
- Le protocole « Écorçage » des plantations de peuplier.

Les différents types de dégâts



ABROUTISSEMENT DE SEMIS OU PLANTS

CERVIDES

Description : Consommation des jeunes pousses, bourgeons, feuilles. Dégâts ponctuels ou répétés d'années en années.

Conséquences : Perte de dominance apicale des semis et plants ; Ralentissement de croissance ; Insuffisance du nombre de tiges d'avenir ; Voire disparition de l'essence la plus appétente.



FROTTIS OU CASSE

CERVIDES MALES

Description : Marquage territorial ; Frayure (fin de croissance des bois, chute des velours).

Conséquences : Perte économique de l'arbre par dessèchement d'une partie de la tige ; Mortalité par cassure de la tige.

Les différents types de dégâts



ÉCORÇAGE DES JEUNES ARBRES

CERVIDES

Description : Consommation de l'écorce de jeunes arbres ou d'arbres à l'écorce lisse.

Conséquences : Mauvaise cicatrisation impliquant la pourriture du bois.



BOUTIS ET VERMILLIS (*RECHERCHE DE VERS*)

SANGLIERS

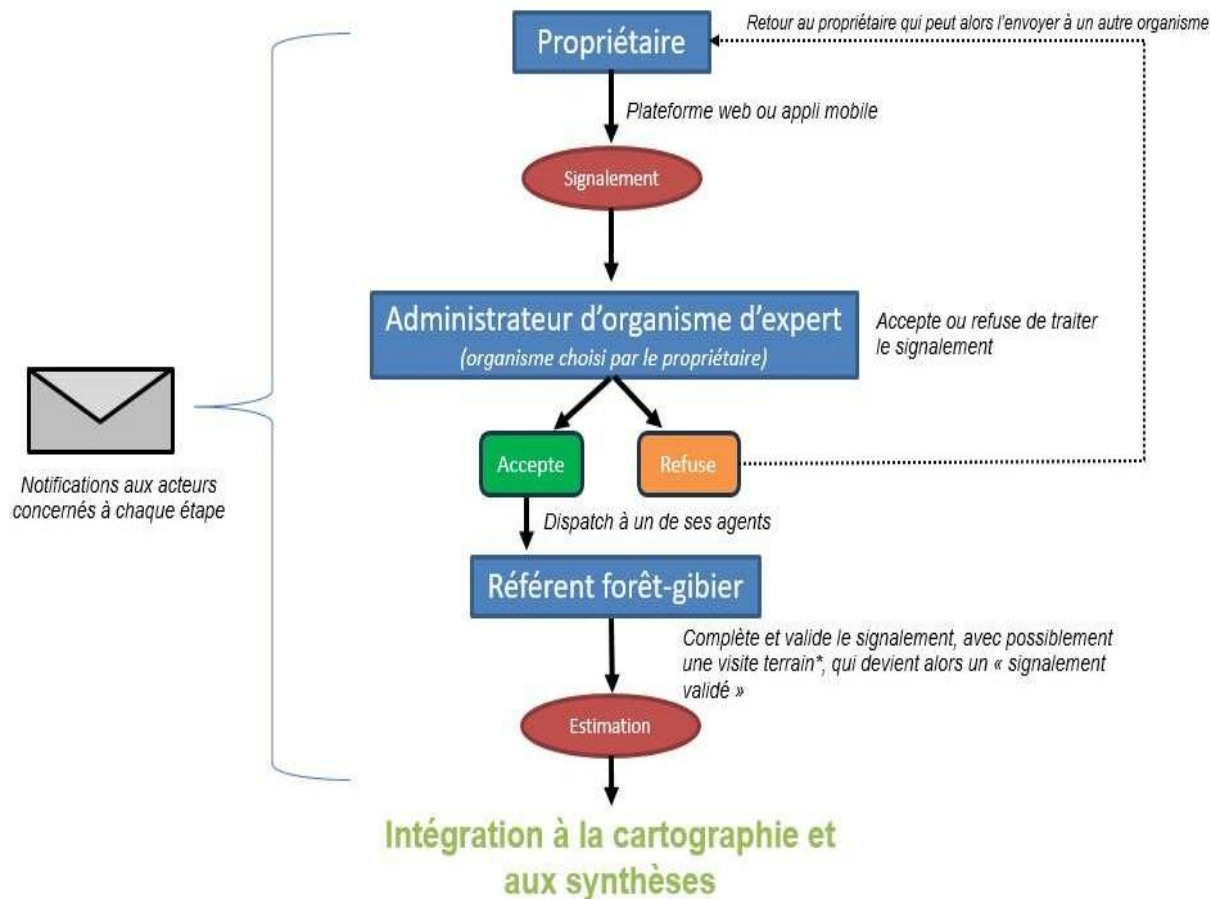
Description : Arrachage des plants ; Consommation, mise à nue des racines.

Conséquences : Mortalité, absence de plants sur une partie de la parcelle ; Ralentissement de croissance.

Observatoire Territoires-Gibiers : réaliser un télé-signallement

- Validation du télé-signallement par un référent

- Différenciation des signalements avec visite de terrain et sans visite de terrain à partir de pictogrammes



Outils de suivi des dégâts existants au niveau national

3 outils majeurs au niveau national :

- Observatoire territoire gibier de Nouvelle Aquitaine

- Plateforme « Forêt – gibier » de la région Grand-Est (DRAAF GE / FRC GE)
- Plateforme nationale forêt – gibier de Fransylva et ses partenaires



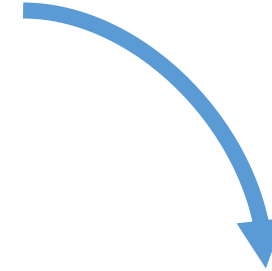
Réaliser un télé-signallement

Google observatoire territoire gibier

Tous Images Vidéos Actualités Web Livres Finance

 GIP ATGeRi
https://gipatgeri.fr/observatoires-et-outils-danalyse/...

Observatoire Territoires-Gibiers
Observatoire Territoires-Gibiers. Un observatoire pour établir un constat partagé par tous les acteurs sur l'équilibre sylvo-cynégétique en Nouvelle-Aquitaine.



 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DES RISQUES


AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION DES RISQUES

Connexion en tant que professionnel →

- Accueil
- Cartographie
- Synthèses
- Aide et Ressources

Maintenance programmée
Une opération de maintenance aura lieu sur notre serveur de base de données du lundi 27 janvier à partir de 18h00 jusqu'au mercredi 29 janvier au matin.
L'ensemble des services cartogip.fr seront indisponibles pendant cette période (authentification, ensemble des outils web et mobiles, etc.).
Une réouverture sera toutefois possible dans la journée du mardi 28 janvier si aucune anomalie n'est détectée.
Veuillez nous excuser par avance pour la gêne occasionnée.

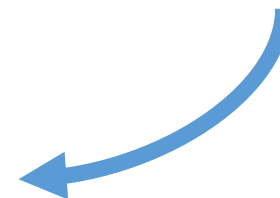
Observatoire Territoires - Gibiers

OBSERVATOIRE TERRITOIRES-GIBIERS

Un observatoire pour établir un constat partagé par tous les acteurs sur l'équilibre sylvo-cynégétique en Nouvelle-Aquitaine.

ACCÉDER À L'OBSERVATOIRE TERRITOIRES-GIBIERS +



Lien repris en fin de diaporama

Créer et paramétrer son compte

Observatoire régional Territoires-Gibiers

Connexion en tant que professionnel

Propriétaire forestier

Vous n'avez pas encore de compte Cartogip?

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

Créer un compte

Madame Monsieur

Nom du contact* Ex: Dupont

Prénom du contact* Ex: Jean

Adresse du contact* Adresse

Code Postal* Ex: 75000

Commune* Ex: Paris

Téléphone du contact* Téléphone

Mai/Identifiant* Ex: dupont.jean@mail.fr

Mot de passe* Mot de passe

Confirmation du mot de passe* Confirmation du mot de pass

Valider Réinitialiser

Penser à valider la création du compte à partir du mail reçu.
Penser à regarder dans vos SPAM.

Si vous possédez déjà des identifiants d'accès à Cartogip, vous pouvez demander le paramétrage de ceux-ci via le formulaire de contact, sinon merci de créer votre compte Cartogip en suivant la procédure ci-dessous.

Accueil

Mon compte

Télé-signaler des dégâts de gibier

Cartographie

Synthèses

Export de données

Aide et Ressources

Observatoire Territoires Gibiers

Gestion des données

- [Consulter mes coordonnées](#)
- [Consulter mes signalements](#)
- [Gérer mon/mes organisme\(s\) référent\(s\)](#)

Observatoire Territoires Gibiers

Mes coordonnées

- **Nom** : CODECCO
- **Prénom** : Jean Guillaume
- **Adresse** :
- **Code postal** :
- **Ville** :
- **Mail** :
- **Tél.** :

Demande de modification

Observatoire Territoires Gibiers

Gérer mon/mes organisme(s) référent(s)

Recherche par organisme

- CHAMBRE D'AGRICULTURE
- COOPERATIVE
- CRPF
- EXPERT FORESTIER
- GESTIONNAIRE FORESTIER PROFESSIONNEL
- ONF pour les forêts publiques
- SYNDICAT

Recherche par agent

Nom de l'agent (veillez à bien respecter l'accentuation "é,è,ê,...") :

Entrer le nom de l'agent.

Résultat(s) trouvé(s) :

FRANSYLVA LIMOUSIN

+ Ajouter aux favoris

Demander l'ajout d'un organisme référent

Penser à rafraîchir la fenêtre



Réaliser un télé-signallement

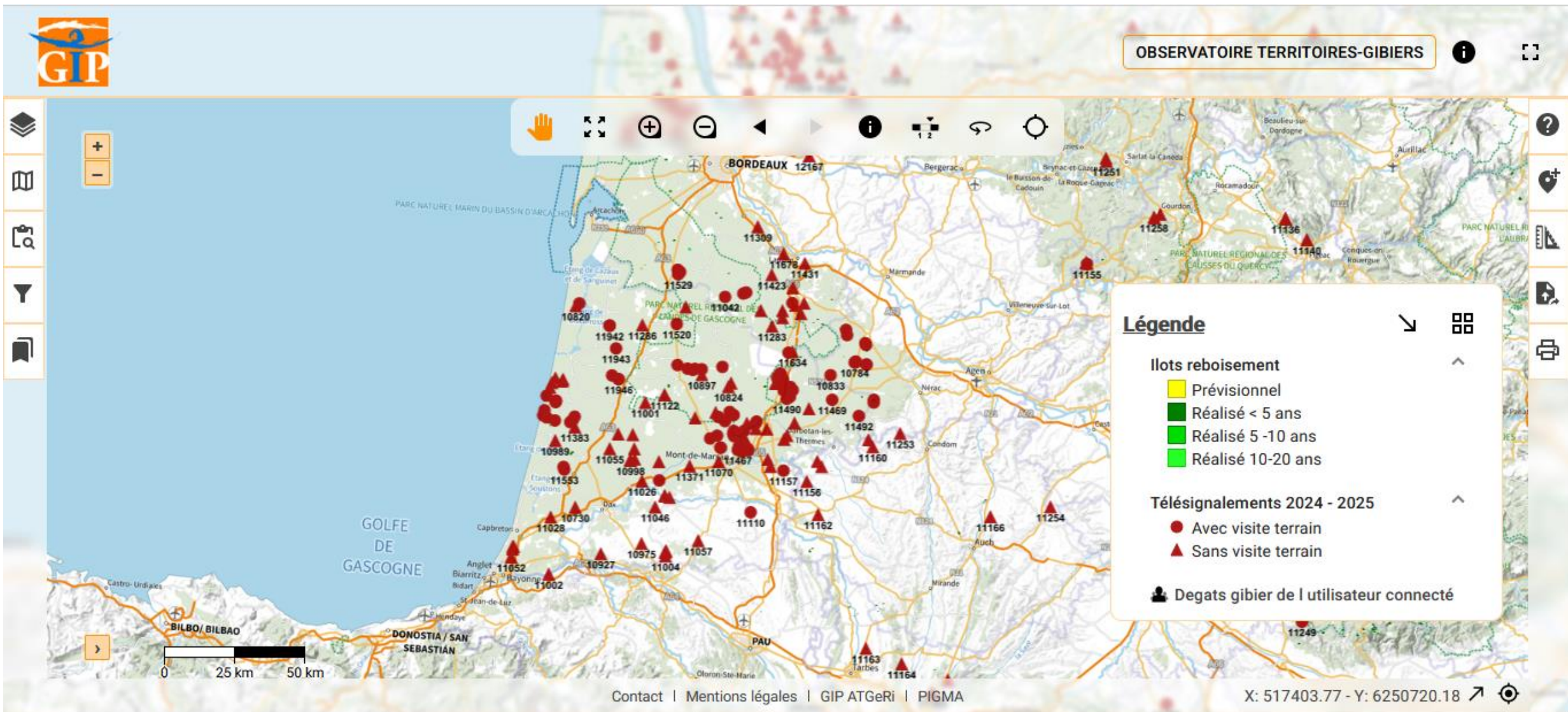
Accueil
Mon compte
Télé-signaliser des dégâts de gibier
Cartographie
Synthèses
Export de données
Aide et Ressources

Cliquer sur « Cartographie des données de l'Observatoire Territoires-Gibier (**nouvelle version**) »

Observatoire Territoires - Gibiers

- [Cartographie des données de l'Observatoire Territoires-Gibiers \(nouvelle version\)](#)
- [Cartographie des données de l'Observatoire Territoires-Gibiers \(ancienne version\)](#)

La cartographie – nouvelle version



CARTES EN COURS

- Télésignalements 2021 - 2022
- Télésignalements 2022 - 2023
- Télésignalements 2023 - 2024
- Télésignalements 2024 - 2025
- Dégâts gibier de l'utilisateur connecté
- Type de dégâts (année cynégétique)**
- Taux de dégâts (année cynégétique)**
- SYLVAFAUNE**
- Estimations de dégâts paramétrées
- Pigma g 24 plan chablis 2007 2009
- Zone grele dordogne (20-06-2022)
- Contour de feu landiras (072022)

Contenu des différents menus à la gauche de la carte

CADASTRE IGN

Région

Département

Commune

Sections

Entrez le code commune absorbée (000 par défaut)

000

Entrez le numéro de la parcelle (0121 par exemple)

Réinitialiser Filtrer

OBSERVATOIRE GIBIER

Télésignalements 2024 - 2025

10722

10730

10732

10736

10737

10738

10739

10745

10781

Unité Gestion Chevreuil

Unité Gestion Cerf

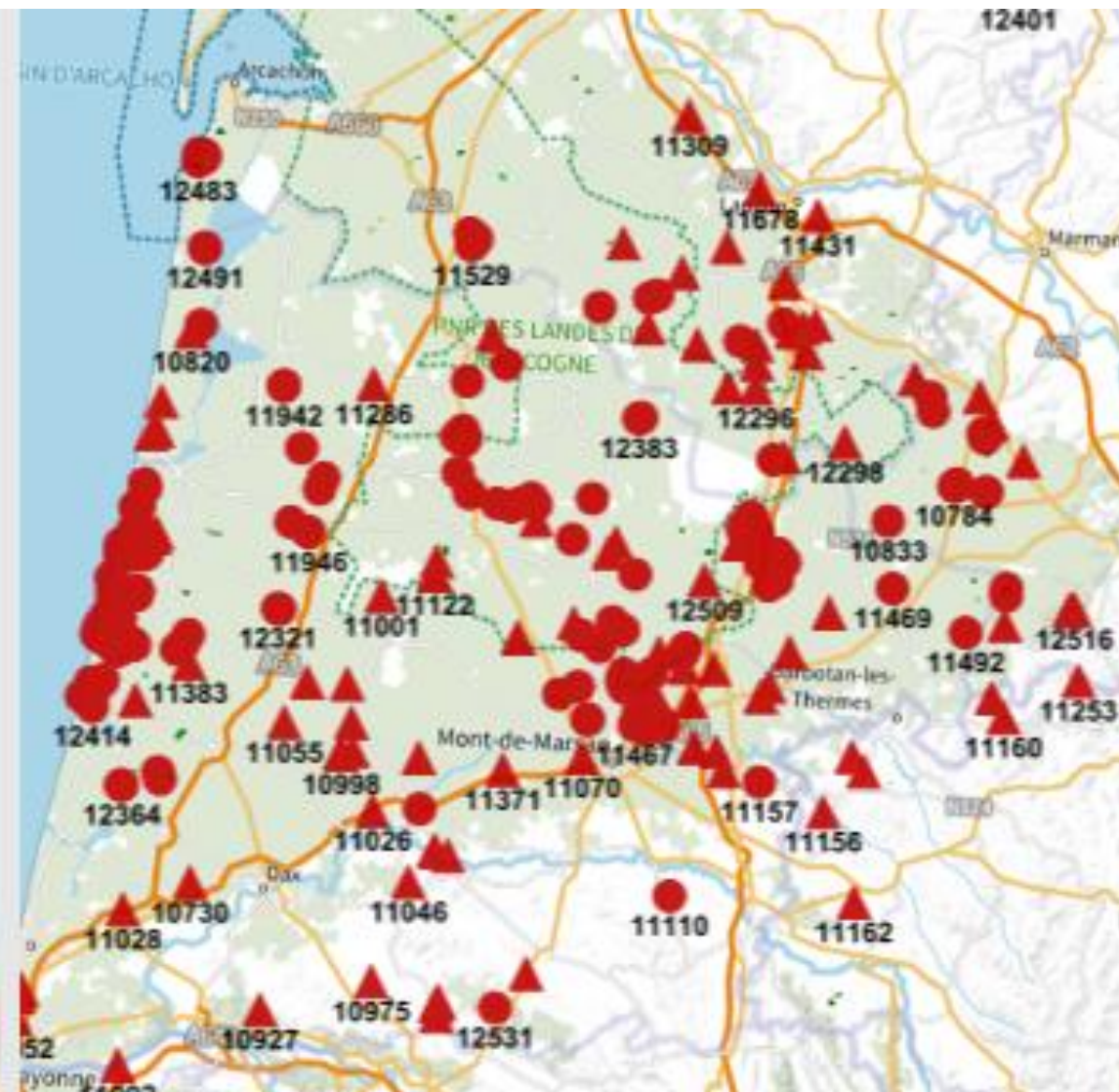
Dégâts de gibiers (année cynégétique)

- Télésignalements avant 2021
- Télésignalements 2021 - 2022
- Télésignalements 2022 - 2023
- Télésignalements 2023 - 2024
- Télésignalements 2024 - 2025**
- Télésignalements 2025 - 2026

Dégats gibier de l'utilisateur connecté

Type de dégâts (année cynégétique)


- Ecorçage
- Frottis
- Abroustissement




Attention : Période de regroupement des télé-signalements : 01/04/n → 31/03/n+1

Contenu des différents menus à la droite de la carte

MESURES

Mesure de distances 


Mesure de surfaces 

Mesure avec un cercle 

Réinitialiser les valeurs entre chaque mesure

Afficher les mesures de chaque segment

Tracé sombre



Saisir le contour d'une parcelle reboisée
Cliquer sur l'icone

Réaliser un télé-signallement
Cliquer sur l'icone

SAISIES

Recherche ? 

Ilots reboisement 

Télésignalements 2024 - 2025 



Fiche de télé-signallement à compléter

Récupérer les données saisies de l'enregistrement N°

Date de relevé terrain* (jj-mm-aaaa): - -

N ENREGISTREMENT GIP N° : 12171

IDENTIFICATION

Le référent accepte la visibilité de ses propres nom et coordonnées par les titulaires de comptes autorisés.

Le référent atteste qu'il a l'autorisation du propriétaire de faire cette saisie.

Le propriétaire déclarant :

Nom, Prénom
du
Propriétaire*

Adresse*

Code Postal*

Ville*

Tél.*

Email

Son référent forêt-gibier (gestionnaire, conseiller)

Nom de
l'organisme*

Nom de l'agent*

En tant que*

Adresse*

Code Postal*

Ville*

Tél.*

Email*

DROIT ET PLAN DE CHASSE DE LA PROPRIÉTÉ

Titulaire du droit de chasse* :

Propriétaire ▾

Titulaire du droit de chasse * (Qui chasse ou en a le droit ?)

Chasse :

Attributaire du plan de chasse (qui demande le plan de chasse ?)*

Propriétaire ▾

N° du territoire de chasse (N° FDC du Plan de chasse)

Propriété*:

non clôturée ▾

LIEU DES DÉGÂTS

Commune* :

(Automatique)

Lieu dit :

Section et n° cadastral* :

Coordonnées GPS du lieu des dégâts (*facultatif*)

(Automatique)

Surface totale :

ha

Surface en reboisement* :

ha

Parcelle(s) ayant reçu une aide *:

Non ▾

N° OSIRIS si dossier(s) subventionné(s) :

PEUPELEMENT FORESTIER ENDOMMAGÉ

Essence principale* :

Essence(s) secondaire(s) :

Année d'installation* :

Nombre de plants/ha

Type de régénération* :

Présence d'élément de **diversification***:

Conservation Constitution

Commentaires :

Protections * :

Protection du peuplement

Répulsif Gaires

Arbres de fer Protection en plein

Piquets Autres (Précisez)

Taux de protection pour les protections individuelles %

Regarnis suite à un dégât de gibier

En nombre de plants/ha

Essence

DESCRIPTION DES DÉGÂTS

Nature des dégâts* :

- Abroustissement Ecorçage
 Frottis Piétinement, arrachage
 Autres

Espèce à l'origine des dégâts* :

- Cerf Chevreuil
 Sangliers Indéterminé
 Autres

ESTIMATION DES DÉGÂTS PAR LE RÉFÉRENT ou ESTIMATION CONCERTÉE PROPRIÉTAIRE/CHASSEUR

Organisme référent :

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE NOUVELLE AQUITAINE ▼

Si vous n'avez pas encore ajouté d'organisme référent à votre liste, [cliquez ici](#).

CONSIGNES :

* donnée obligatoire

(1) donnée obligatoire pour le référent forêt-gibier ET l'estimation concertée propriétaire-chasseur

(2) donnée obligatoire pour l'estimation concertée propriétaire-chasseur

Ne pas oublier de cliquer sur « Envoyer » pour transmettre votre signalement à votre référent

Envoyer

Annuler

Des évolutions à venir

- Saisie d'un taux de dégât pas le propriétaire
- Possibilité d'envoyer une pièce jointe → levé de dégât / inutile de joindre une photo d'arbre endommagé
- Des éléments complémentaires à renseigner concernant le territoire de chasse : présence ou d'un secteur en opposition de chasse

Coordonnées fédérations départementales des chasseurs

The screenshot shows a web browser window with the URL https://cartogipviewer.cartogip.fr/map/observatoire_territoires-gibiers/viewer. The page title is 'OBSERVATOIRE TERRITOIRES-GIBIERS'. A popup window titled 'FICHE D'INFORMATIONS' is displayed over the map, providing details for a hunting federation.

FICHE D'INFORMATIONS

Fédération de chasse localisée

Nom : Fédération départementale des chasseurs de la Corrèze
Code dept : 19
Adresse : 4 Square Montana
Code postal : 19150
Commune : Laguenne-sur-Avalouze
Courriel : chasseurs.19@wanadoo.fr
Tel : 05 55 29 95 75

Fermer

CARTES EN COURS

- Ilots de reboisement Martin
- Réseau routier
- Pistes forestières 40
- Environnement faunes flores
- Protection du patrimoine
- Sage
- Données cynégétiques
 - Fédération de chasse localisée
 - Circuit observation chevreuil
 - Circuit observation cerf
 - Unité Gestion Chevreuil
 - Unité Gestion Cerf
- ONF
- Jeunes peuplements
 - Coupes rases 2016-2017

Légende

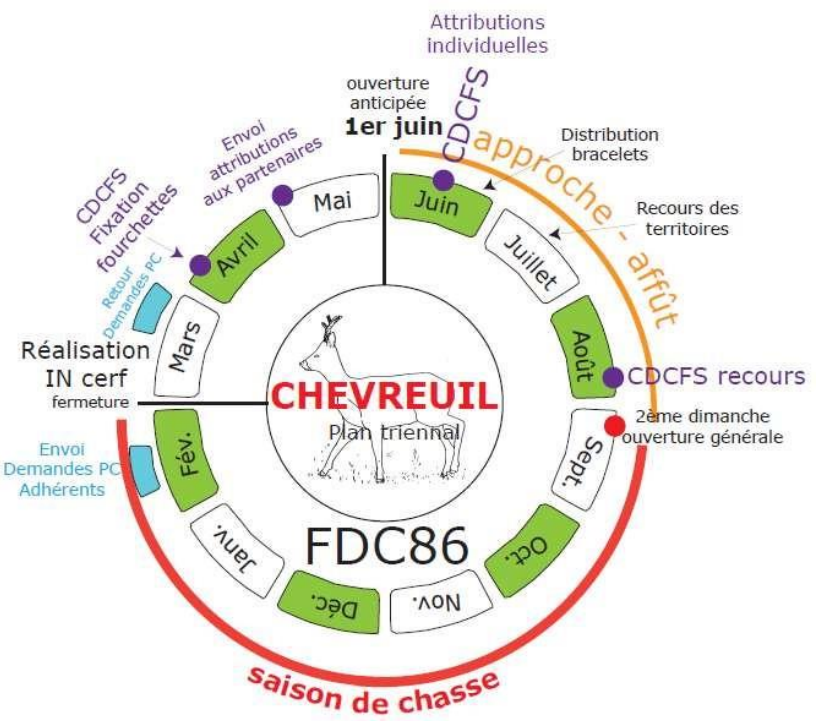
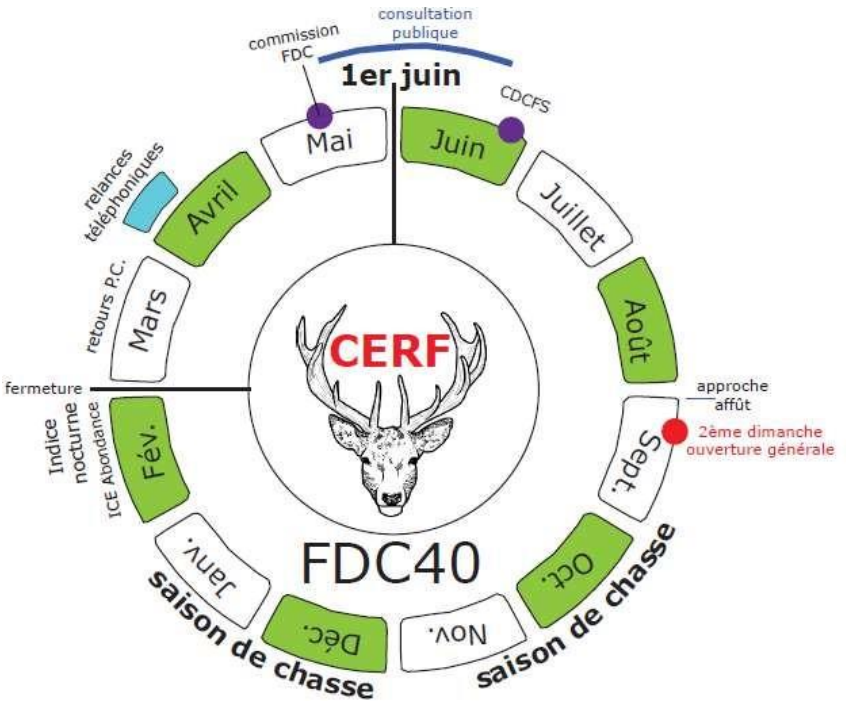
- Fédération de chasse localisée
- Ilots reboisement**
 - Prévisionnel
 - Réalisé < 5 ans
 - Réalisé 5 - 10 ans
 - Réalisé 10-20 ans
- Télesignalements 2024 - 2025**
 - Avec visite terrain
 - ▲ Sans visite terrain
- 👤 Degats gibier de l'utilisateur connecté

Contact | Mentions légales | GIP ATGeRi | PIGMA

X: 603073.14 - Y: 6462099.18

14:32
31/01/2025

Frises* chronologiques d'élaboration d'un plan de chasse



* Schémas réalisés par P. Mourguiart – FRC NA

Contacts

- DRAAF Nouvelle Aquitaine
 - Jean Guillaume CODECCO
 - jean-guillaume.codecco@agriculture.gouv.fr
 - 05 87 79 84 76 / 07 60 97 35 74

- GIP ATGeRi
 - Guillaume LEQUEUX
 - guillaume.lequeux@gipatgeri.fr
 - 05 57 85 40 00

N'hésitez pas à nous faire remonter
toutes demandes de précisions

Pour aller plus loin : liens internet

- Vidéos :

- Comité des forêts / Equilibre forêt gibier : <https://www.youtube.com/live/K3KadiPoy3Q?si=8VdTsgUDphb2SByW>
- Comité des forêts / Comment le forestier peut-il agir sur l'équilibre forêt & ongulés ? : <https://www.youtube.com/live/7-aMoC1E1YM?si=IZmyJ45ci-hq9mVU>
- Attention !! Contexte forestier différents de celui de la région

- Liens internet

- Observatoire Territoire Gibier : <https://observatoire-territoires-gibiers.cartogip.fr/index.php>
- <https://www.cnpf.fr/gestion-durable-des-forets/multifonctionnalite/equilibre-foret-gibier>
- <https://equilibre-foret-gibier.fr/wp-content/uploads/2019/09/equilibre-foret-gibier-guide-complet-2019.pdf>
- <https://equilibre-foret-gibier.fr/>
- <https://askafor.eu/wp-content/uploads/2021/09/Chasse-equilibre-foret-gibier-ASKAFOR-2023.pdf>